



Comment gérer son patrimoine de manière responsable ?

2 partages

le 12 avril 2016



De façon générale, les épargnants sont lassés des scandales à répétition qui composent le paysage financier. De la même façon que le "bio" envahit notre quotidien, l'attitude "socialement responsable" gagne elle aussi du terrain. Alors, gérer son patrimoine de façon plus responsable, oui, mais comment ? Voici 5 idées pratiques pour s'y mettre.

1. Dématérialiser ses papiers administratifs

Que ce soit pour ses impôts ou ses relevés de compte, ne plus recevoir que des versions électroniques permet de réduire le papier et constitue un gain de place dans ses placards. Seul impératif : bien organiser ses sauvegardes. De même, privilégier les virements aux chèques pour payer ses impôts ou ses factures génère une économie de papier et constitue une solution plus sécurisante

2. Isoler sa résidence principale

Faire des travaux d'isolation dans sa résidence principale permet de diminuer sa facture énergétique et de réduire ses impôts. Isoler les combles, changer les fenêtres ou repenser son mode de chauffage sont autant d'idées intéressantes dont l'investissement peut être rentabilisé en peu de temps.

3. Investir dans des entreprises socialement responsables

Il existe aujourd'hui de multiples moyens pour investir dans des entreprises socialement responsables. Ainsi, des fonds labellisés "ISR" (Investissement Socialement Responsable) sont désormais disponibles presque partout, de l'épargne salariale à l'assurance vie. Il est désormais possible de choisir de placer son épargne dans des véhicules responsables.

4. Prendre conseil auprès d'un conseiller indépendant

Privilégier un cabinet de conseil à taille humaine peut, en complément de son banquier, avoir du sens. La stabilité, la pérennité de la relation compose généralement une approche plus personnelle.

5. Faire un don à une association

Faire un don à un organisme d'intérêt général permet de réduire ses impôts de 66 ou 75%. Concrètement, faire un don à une association d'aide aux personnes en difficulté de 100 € peut réduire l'impôt de 75 € et donc ne "coûter" que 25 €. Il existe de nombreuses associations, il suffit de trouver une cause solidaire.



Par Pascale Baussant, gestionnaire de patrimoine indépendante
contact@baussantconseil.com
www.baussantconseil.com